

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-PLACIDE

Réunion du mercredi 12 novembre 2025

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Alain DAVEZAC, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Île de France, en date du jeudi 23 octobre 2025, les membres du Conseil de Quartier Saint-Placide se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain DAVEZAC, le mercredi 12 novembre 2025 à 18h30.

Membres présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire ;

Monsieur Alain DAVEZAC, Président ;

Monsieur Jean-Paul COMBENEGRE, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Nathanaël NAPOLI (Association de commerçants Saint-Placide - Cherche-Midi) ;

Monsieur Baptiste PINEAU (Association Le Grand Littré) ;

Monsieur Kheir MAYOUF (Association des parents d'élèves de la rue Littré).

3^e collège (Habitants) :

Monsieur Pierre LARCHE, membre titulaire ;

Madame Anne-Gaëlle LEILLARD, membre suppléant ;

Madame Marie-Cécile CRAPANNE, membre suppléant.

Membres excusés

1^{er} collège :

Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement.

2^e collège :

Madame Sophie de VILLENEUVE (Accueil Louise et Rosalie).

3^e collège :

Madame Anne N'GONO, membre titulaire ;

Monsieur Claude LE GALL membre suppléant;

Monsieur Jean-Noël BIEYSSE, membre suppléant.

Introduction :

Alain DAVEZAC accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2025 ;
2. Résultats du vote du budget participatif 2025 pour le 6^e ;
3. Point sur les groupes de travail et les actions à venir ;
4. Retour sur le pot de remerciement ;
5. Fresque du réfectoire de l'école maternelle Littré ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 3 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

2/ Résultats du vote du budget participatif 2025 pour le 6^e

La Coordinatrice annonce les projets lauréats de l'édition 2025 du Budget participatif pour le 6^e :

- Restauration de l'église Notre-Dame des Champs ;
- Restauration de l'église Saint-Joseph des Carmes ;
- Rénovation thermique de l'école maternelle Littré ;

Le projet pivot « Installation d'auvents à l'école élémentaire Littré » a été validé par le Maire du 6^e et devient à ce titre, le 4^e projet lauréat.

Kheir MAYOUF remercie les parents d'élèves du groupe scolaire Littré pour leur forte mobilisation. Il indique également avoir déposé un projet concernant « Tout Paris » portant sur la lutte contre les déchets notamment les mégots sur la voie publique, projet qui a été lauréat.

3/ Point sur les groupes de travail et les actions à venir

La Coordinatrice rappelle que le Conseil a investi dans l'achat de 1 000 cendriers de poche (960 euros) et de 35 gilets réfléchissants (500 euros) personnalisés au logo du Conseil de Quartier Saint-Placide. Elle les présente aux Conseillers et précise qu'ils sont à disposition dans son bureau.

Nathanaël NAPOLI suggère que ces équipements soient utilisés à l'occasion du prochain festival Saint-Placide qui aura lieu du 25 au 30 mai 2026. Il souligne qu'à cette même période se tiendront également le « Megothon » et la fête des voisins. Le Président propose d'organiser une opération de collecte des mégots rue de Rennes avant le festival.

4/ Retour sur le pot de remerciement

Le Président rappelle qu'un moment de convivialité a été organisé avec l'ensemble des acteurs du festival Saint-Placide afin de les remercier de leur engagement. Cette rencontre a également permis



d'échanger sur la préparation du prochain festival. A ce titre, il propose de créer une association spécifiquement dédiée à l'organisation du festival. L'objectif est de permettre de recevoir des subventions et des dons et par la suite de faciliter la mise en place d'autres événements.

En ce qui concerne les illuminations de fin d'année, Nathanaël NAPOLI explique que l'association des commerçants a bénéficié comme en 2024 des subventions de la Ville de Paris et ne requiert donc aucun financement complémentaire de la part du Conseil de Quartier. Il annonce que l'inauguration se déroulera le samedi 15 novembre à 18h rue Saint-Placide. Le Président invite les Conseillers à y assister.

5/ Fresque du réfectoire de l'école maternelle Littré

Le Président informe que la Directrice et les parents d'élèves de l'école maternelle Littré ont sollicité le Conseil de Quartier pour le financement d'un projet de fresque destinée à la cantine de l'école maternelle. Il transmet le dossier comprenant le visuel de la fresque ainsi que le devis d'un montant de 5 500 euros. Khelr MAYOUF précise que l'APEE ne dispose plus de budget pour la réalisation de ce beau projet.

Les Conseillers approuvent à l'unanimité le financement de cette dépense.

Nathanaël NAPOLI suggère d'investir dans l'achat d'une sonorisation portative destinée aux futurs événements du quartier, pour un montant de 2 000 euros. Les Conseillers approuvent à l'unanimité cette proposition.

6/ Questions diverses

Le Président annonce que le poteau gênant situé au 93 rue du Cherche-Midi va être retiré. Nathanaël NAPOLI attire l'attention sur le manque de places de livraison dans le quartier, ce qui complique la possibilité pour les artisans d'intervenir dans ce secteur.

L'ordre du jour étant épuisé, Alain DAVEZAC lève la séance à 20h30.



Alain DAVEZAC

Président du Conseil de Quartier